

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE



CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

INTERVENANT EN THERAPIE FAMILIALE SYSTEMIQUE

Enseignement supérieur de type court

Approuvé par le Conseil général de l'enseignement de promotion sociale le

Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale

Profil professionnel adopté le

Enseignement supérieur de type court

INTERVENANT EN THERAPIE FAMILIALE SYSTEMIQUE

I. CHAMP D'ACTIVITE :

« L'intervenant en thérapie familiale systémique » fonde sa pratique thérapeutique sur une intervention dont les protagonistes sont la famille, le couple, l'institution et/ou le réseau¹, en tenant compte de la spécificité contextuelle et sociopolitique de cette intervention.

Lorsqu'il travaille avec un individu seul, l'intervenant en thérapie familiale systémique s'applique à le considérer en tant que membre des systèmes d'appartenance, le système d'intervention y compris.

L'épistémologie systémique fonde à la fois l'analyse, l'intervention et l'évaluation de ses situations dans divers champs thérapeutiques :

- institutionnel (Aide à la jeunesse, aux personnes handicapées, hôpitaux, en hébergement, en internats, en maisons maternelles,...)
- institutionnel en milieu ouvert (A.M.O.², Centre de guidance, Planning familial, A.J.³, S.A.J.⁴, S.P.J.⁵, espace- rencontre,...)
- en consultation privée.

La fonction première de thérapie peut, en fonction du contexte professionnel et de la demande, être élargie à une fonction de prévention, d'accompagnement, d'expertise et de guidance.

II. TACHES

Pour assurer la fonction thérapeutique, il est amené à :

- Créer un cadre de sécurité avec les personnes avec lesquelles il est amené à travailler.
- S'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire utilisant parfois d'autres référents théoriques que la systémique en potentialisant les différentes références au service des bénéficiaires.
- Evaluer la demande, tout en offrant à chacun une présence bienveillante et une attitude de partialité multidirectionnelle.
- Prendre en compte le mandat⁶.
- Se situer dans le réseau par rapport à ce mandat et tenir compte de ses limites.
- Observer et analyser les interactions dans la famille et au sein du système formé avec l'intervenant.

¹ On entend par réseau, l'ensemble des intervenants professionnellement impliqués dans l'aide à l'accompagnement de la ou des personnes concernées.

² Aide en Milieu Ouvert

³ Aide à la Jeunesse

⁴ Service d'Aide à la Jeunesse

⁵ Service de Protection à la Jeunesse

⁶ On entend par mandat, les missions confiées à un professionnel de par sa fonction ou par une autorité.

- Contenir, structurer et favoriser, dans des situations de crises, une dynamique de changement ou de rétablissement.
- Recueillir de l'information sur le système, son histoire, la vision de cette histoire par chaque membre du système, le symptôme et sa place au sein du système.
- Formuler des hypothèses sur le fonctionnement du système (symptôme, règles, mythes, croyances, carte du monde et programme officiel) en y incluant le thérapeute.
- Repérer le fonctionnement familial autour de la maladie mentale.
- Choisir un axe d'intervention en respectant la complexité des situations.
- Intervenir sur base des outils de la thérapie familiale systémique.
- Analyser le processus, y compris l'évolution des relations avec le thérapeute et, sur base de cette analyse, réajuster les stratégies d'intervention.
- Analyser ses propres émotions, ses résonances en vue de les utiliser au bénéfice du système.
- Accompagner la poursuite d'une prise en charge par un autre service ou un autre intervenant.
- Entretenir une vigilance permanente sur les questions déontologiques et éthiques.
- Veiller à sa propre sécurité et aux limites de ses possibilités d'intervention.
- Organiser des concertations rassemblant différents services ou interlocuteurs intervenant auprès de la même famille et veiller à l'y inclure.

L'ensemble de ses tâches implique chez l'Intervenant en Thérapie Familiale Systémique, une connaissance de soi et de sa propre histoire familiale, notamment au travers d'une thérapie personnelle, des capacités de remise en question (supervision, intervision, évaluation de pratique...) et l'évaluation des effets de ses stratégies d'intervention.

III. DEBOUCHES

- Secteur de l'Aide à la Jeunesse (hébergement, Aide en Milieu Ouvert, accompagnement en famille, prestations d'intérêt général, espace-rencontre,...)
- Secteur hospitalier (hôpitaux généraux, psychiatriques, pédopsychiatriques, hôpital de jour, habitations protégées)
- Secteur de la santé mentale ambulatoire (centres de guidance, associations privées)
- Plannings familiaux
- Secteur de l'Aide aux personnes handicapées (hébergement, accompagnement, centres de jour,...)
- Consultations privées
- Secteur de la petite enfance (O.N.E., services d'accueil, maison maternelle,...)
- Secteur de l'Aide aux personnes âgées
- ...